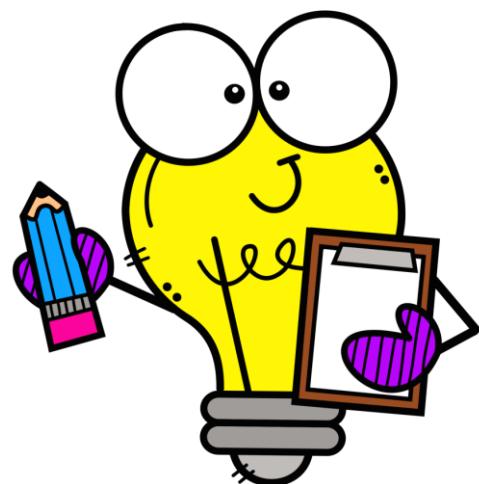




École de la Croisée

Mode de vie

2024-2025





École de la Croisée

2024-2025

Mon mode de vie

Pour vivre en harmonie dans notre milieu scolaire, il est nécessaire d'avoir des règles de conduite connues et respectées de tous. Ces règles sont basées sur **trois valeurs fondamentales à notre école** :

Respect : C'est considérer l'autre en paroles et en gestes tout en prenant soin de notre milieu de vie.

Bienveillance : C'est s'assurer de notre bien-être et de celui des autres.

Engagement : C'est s'investir en donnant le meilleur de soi-même afin d'atteindre les objectifs visés.

Nous, l'équipe des enseignants et la direction, croyons énormément au mode de vie que nous te présentons.

Nous souhaitons que ce cadre disciplinaire t'aide à adopter des comportements responsables et respectueux envers les autres, l'environnement et toi-même.

Nous désirons que tu sois heureux dans ton école, que tu te sentes respecté et accepté, que tu sois capable de faire les bons choix et surtout, que tu sois valorisé par les actions et les gestes positifs que tu poseras.

Nous souhaitons que ton mode de vie guide tes actions.

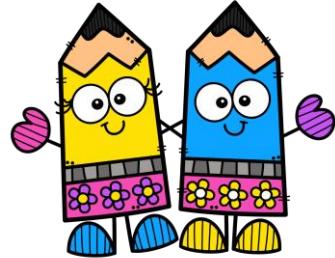
Bonne année scolaire!





Contrat d'engagement

Upton, le _____ septembre 2024



Moi, _____, élève de l'école de la Croisée, je m'engage à faire de mon mieux pour bien réussir mon année scolaire et respecter les règles de conduite de mon mode de vie.

Ces règles de vie doivent être respectées en tout temps. Que je sois avec le ou la titulaire de ma classe, avec un ou une spécialiste, un surveillant ou une surveillante, ou tout autre adulte de l'école.

Pour montrer le sérieux de mon engagement, je signe ce contrat.

Signature de l'élève : _____

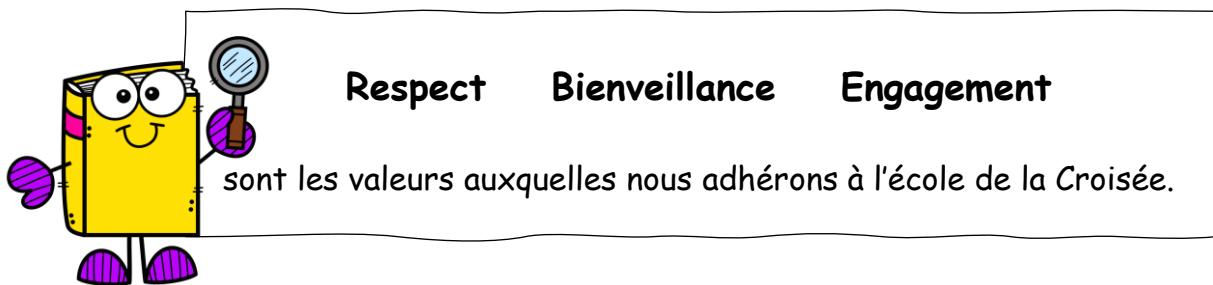
Signature de l'enseignant : _____

Signature des parents de l'élève : _____

Règles de conduite et mesures de sécurité

L'école de la Croisée prône une approche positive de la gestion des comportements. Les comportements attendus seront donc enseignés par l'équipe-école en s'appuyant sur les valeurs de l'école. Les bons comportements seront soulignés et reconnus lorsqu'ils seront bien démontrés.

En contrepartie, lors de manquements à ces valeurs, des conséquences logiques et éducatives, en lien avec le geste posé, seront déterminées et appliquées. Des mesures d'aide et de soutien pourraient également être offertes dans les cas de gestes graves ou lorsqu'un même problème survenait à répétition.



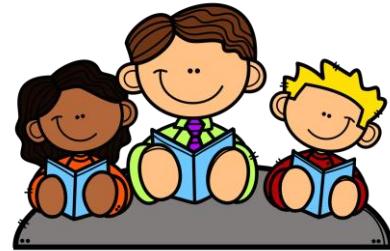
Je fais preuve de **respect** quand :

- J'utilise un langage et des gestes appropriés envers les élèves et les adultes de l'école.
- Je démontre un esprit sportif : je collabore, je respecte les règles du jeu, je suis bon gagnant et bon perdant.
- Je résous mes conflits de manière pacifique.
- Je dénonce et décourage l'intimidation et la violence.
- Je prends soin de ma personne en m'habillant convenablement (mes vêtements n'ont pas de message désobligeant et couvrent ma personne correctement) selon la température et les saisons.



Je fais preuve de bienveillance quand :

- Je me donne le droit à l'erreur et j'accepte que les autres en fassent aussi.
- Je suis poli.
- J'écoute attentivement ce que les autres me disent.
- Je travaille et j'interagis calmement.
- Je me mets à la place de l'autre.
- J'agis avec les autres de la même façon que j'aime qu'ils agissent avec moi.
- Je fais preuve d'ouverture d'esprit envers les autres en acceptant les différences.



Je fais preuve d'engagement quand :

- Je suis ponctuel.
- Je suis prêt à travailler.
- Je reste positif malgré les obstacles.
- Je fais le travail demandé.
- J'ai tout le matériel scolaire dont j'ai besoin.
- J'écoute et je respecte les consignes.
- Je participe activement.
- Je fais des choix positifs pour m'améliorer.



NOUS VOULONS ENTENDRE
✓ Des mots qui font du bien
NOUS VOULONS VOIR
✓ Des relations harmonieuses
NOUS VOULONS RESENTIR
✓ Du bien-être



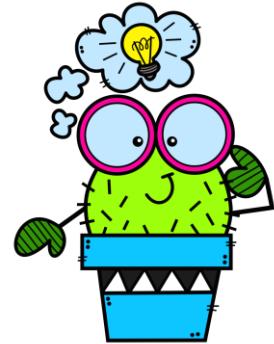
Conséquences à la suite d'une inconduite

Dans le contexte d'une intervention éducative, tout intervenant prend en considération les deux éléments suivants :

1. Les personnes impliquées :

- Nous tenons compte des caractéristiques des personnes impliquées.
- Nous tenons compte de celui qui pose le geste, de la victime et des témoins. Les trois ont besoin de support.

***L'intervention vise le comportement et non l'individu.



2. L'évènement dans son contexte :

Une conséquence n'est pas appliquée de façon systématique.

Pour analyser la situation, nous tenons compte de :

- L'intention derrière le manquement ou le geste posé.
- Le type d'incident.
- La gravité de la situation (l'intensité).
- La répercussion sur soi et les autres.
- La récurrence du comportement.

Lignes directrices

Les conséquences logiques et éducatives sont attribuées dans le respect de la personne.

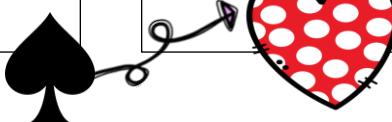
L'élève a la possibilité d'expliquer ses attitudes, ses gestes et ses paroles auprès de l'adulte.

L'adulte témoin de l'inconduite doit assurer un suivi, et ce, peu importe le manquement.

Nous sommes là pour t'aider!

Lorsque tu ne respectes pas une des règles de conduite, une des conséquences logiques suivantes pourrait être appliquée

- Pratiquer les comportements attendus.
- Accompagner le surveillant à la récréation.
- Reformuler son message.
- Offrir ses excuses.
- Faire un geste de réparation.
- Remplir une fiche de réflexion à faire signer par les parents.
- Laver ou réparer le matériel endommagé.
- Perdre un droit ou un privilège.
- Se faire confisquer un objet.
- Être en retrait ou être changé de place.
- Recevoir un avertissement verbal.
- Reprendre le temps perdu.
- Avoir un usage limité ou restreint du matériel ou de l'espace.
- Participer à une résolution de conflit en utilisant les clés de résolution.
- Rembourser les dommages causés ou faire des travaux communautaires pour compenser les dommages causés.
- Toute autre conséquence pertinente.
- De plus dans les cas extrêmes (menaces graves, intimidation, fugue, vandalisme, vol, etc.), l'aide du policier communautaire peut être demandée.



Parfois, tu auras besoin d'un coup de pouce, voici ce que nous pourrions faire:

- Te rencontrer pour discuter avec toi.
- Participer à une rencontre avec tes parents.
- Établir un contrat d'engagements.
- Établir un plan d'actions détaillé.
- Te faire accompagner par un intervenant de l'école pour te soutenir.
- Te référer à un service externe de l'école.
- Te faire participer à diverses activités éducatives et de prévention.
- Toute autre mesure d'aide appropriée.

Nos interventions visent le développement de nos trois valeurs :

- ❖ Le respect
- ❖ La bienveillance
- ❖ L'engagement



Manquement aux comportements attendus au mode de vie école & réflexion de l'élève

Intervenant et élève

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____
Date : _____ Intervenant : _____

Manquement observé qui contrevient à la valeur suivante :

Respect

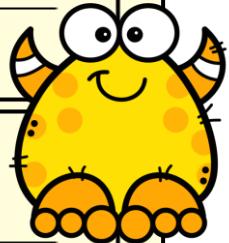
Engagement

Bienveillance

Brève description du manquement (Que s'est-il passé?) :

Geste réparateur (Comment puis-je réparer mon geste ?) :

Signature de l'intervenant : _____



Parent et élève

Comment est-ce que l'autre personne s'est senti selon moi ?

Qu'aurais-je pu faire de différent?

Signature d'un parent : _____

Commentaires :

Signature de l'élève : _____

À l'école de la Croisée, on dit « NON » à l'intimidation, à la violence ou tous gestes à caractère sexuel

Peu importe où tu te trouves à l'école, sont strictement interdits **tous les comportements d'intimidation, de violence et de gestes à caractère sexuel** : dans l'école, la cour, dans l'autobus scolaire, sur les lieux des sorties scolaires et lorsque tu utilises les médias sociaux (texto, courriel, réseaux sociaux comme Facebook, etc.).

La violence c'est...

lorsque quelqu'un, avec de **mauvaises intentions**, **veut blesser** une autre personne :

- **Avec ses gestes** (frapper, bousculer, lancer des objets, etc.) ou;
- **Avec ses paroles** (insulter, menacer, propager de fausses histoires sur les autres ou des propos malveillants, etc.)

La violence peut s'exprimer en personne directement ou non (en utilisant des médias sociaux ou Internet, par le biais d'une autre personne).



L'intimidation c'est...

lorsque quelqu'un s'en prend à une personne psychologiquement, physiquement, verbalement, sexuellement, la privant ainsi de sa dignité :

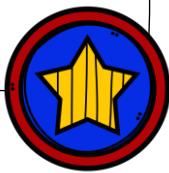
- Caractère **répétitif** (se produit souvent).
- Inégalité des **rapports de force**.
- La victime a de la **difficulté à se défendre** (parce que celle-ci est moins forte, plus petite ou moins populaire, etc.).
- La victime subit de la **détresse** (elle se sent malheureuse, mise à part, en danger, etc.).

Dans notre école, tu peux **dénoncer** les actes de violence, d'intimidation et de gestes à caractère sexuel de la façon suivante :



- En déposant un billet signé, dans la **boîte de dénonciation** près du secrétariat;
- En t'adressant à un **adulte** en qui tu as **confiance**;
- En parlant avec **tes parents**.

Une **conséquence** sera choisie selon la gravité et la fréquence des comportements de l'acte répréhensible.



Une diversité d'actions préventives pour prévenir l'intimidation et la violence.

✓ Animations vécues en classe

Plusieurs animations variées sont vécues dans les classes, selon les besoins, afin de sensibiliser les élèves à cette problématique :

- ateliers animés par une personne-ressource (SASEQ, travailleuse sociale, psychoéducatrice, etc.) traitant de l'intimidation et de la violence;
- animations de lecture sur le thème de l'intimidation;
- rencontres des élèves avec le policier communautaire sur les thèmes de l'intimidation, de la violence et de la sécurité sur Internet.
- animations préventives sur la gestion des émotions, le respect, la résolution de conflits...
- programme « Au cœur de l'harmonie », « Hors-piste » et « Moozoom ».

✓ Des intervenants formés

Plusieurs intervenants ont reçu une formation leur permettant de reconnaître ces situations et de les prévenir.

✓ Des parents sensibilisés

Lors de la rencontre de début d'année, les enseignants sensibilisent les parents à ce sujet. Ils les encouragent à dénoncer rapidement les situations d'intimidation et de harcèlement qui pourraient être portées à leur attention. Ils les invitent également à apporter leur soutien à l'école lorsque des actions sont entreprises pour solutionner une problématique.

✓ Un mode de vie adapté

Une section, comprenant la consignation des gestes de cette nature, une gradation des sanctions et des pistes d'interventions efficaces, est consacrée à cette thématique dans le mode de vie.

✓ Des comportements adéquats valorisés

Des activités-récompenses sont offertes tout au long de l'année à l'ensemble des élèves afin de les inciter à adopter des comportements attendus.

Comme vous pouvez le constater, à l'école de la Croisée nous Enseignons les comportements à adopter afin de prévenir les situations d'intimidation et de violence.



Consignation des gestes d'intimidation, de harcèlement et des gestes à caractère sexuel

Puisque ces comportements sont parfois insidieux, difficiles à détecter qui peuvent engendrer des conséquences lourdes, tant pour l'intimidateur que pour la victime, une consignation particulière de ces gestes est nécessaire.

Consignation des gestes d'intimidation, de harcèlement et des gestes à caractère sexuel

Intervenant et élève

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____
Date : _____ Intervenant : _____

Manquement observé :

- Propos désobligeants
- Rejet, exclusion de l'intimité
- Autres : _____

- Menace
- Propagation de ragots

- Coups
- Taxage

Brève description du manquement (Que s'est-il passé?) :

Geste réparateur (Comment puis-je réparer mon geste ?) :

Signature de l'intervenant : _____

Parent et élève

Comment est-ce que l'autre personne s'est senti selon moi ?

Qu'aurais-je pu faire de différent?

Signature d'un parent : _____

Commentaires :

Signature de l'élève : _____